



Office Burundais des Recettes

"Je suis fier de contribuer à la construction du Burundi"

COMMISSARIAT GENERAL

N/Réf : 540/92/CG/01/.....⁶⁹³¹/EM/2025

AVIS DE MISE EN VENTE

L'Office Burundais des Recettes (OBR) informe le public qu'il procédera à la vente aux enchères de divers pagnes saisis par le Commissariat des Enquêtes, Renseignement et Gestion du Risque, les pagnes se trouvent dans l'entrepôt de l'OBR sis à NGAGARA Q6.

1. La vente aux enchères aura lieu le vendredi 5 Décembre à partir de 10h00 dans les enceintes dudit entrepôt ;
2. La visite de ces pagnes pourra être effectuée tous les jours ouvrables, de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, à partir du 28/11/2025 ;
3. Le jour de la vente, chaque soumissionnaire devra se présenter muni d'une caution de soumission qui est un chèque certifié au nom de la Commission chargée de la Vente aux enchères des Biens du Domaine Privé de l'Etat (CVBPE), d'un montant correspondant à la caution demandée au lot de son choix et d'un papier sur lequel est marqué le prix proposé pour le lot auquel il soumissionne. **Ces enveloppes seront déposées jusqu'au plus tard 10h20 ;**
4. Le soumissionnaire qui n'aura pas présenté le chèque certifié de la caution ne sera pas autorisé à participer à la vente ;
5. Le soumissionnaire doit être le propriétaire du chèque certifié, la CNI ou sa photocopie est obligatoire ;
6. Le soumissionnaire gagnant disposera d'un délai maximum de quinze jours (15) jours calendaires pour s'acquitter du montant restant dû, tenant compte de la caution présentée, faute de quoi il sera déchu de plein droit et on fera appel au deuxième soumissionnaire gagnant ;
7. La caution du soumissionnaire gagnant qui n'aura pas payé dans les délais ci-haut indiqués ne sera pas restituée ;
8. Le montant correspondant au solde du prix de vente déduit de la caution sera payé par chèque certifié à l'ordre de la CVBPE, viré au compte N°01104582320 ou versé sur le compte n°CC10139 ouvert à la Banque de la République de Burundi (BRB) au nom de « Prélèvements sur les ventes » ;

(Signature)

9. Les vignettes fiscales seront payées à part après apurement du prix de vente;
10. L'autorisation d'enlèvement du lot gagné sera établie après présentation des preuves de paiement du montant restant dû en complément de la caution ainsi que la quittance de paiement des vignettes fiscales, à l'Equipe chargée de la vente aux enchères des biens du domaine privé de l'Etat, Immeuble Emmaüs Pathway à Kigobe, 2^{ème} étage ;
11. Le détail de ces pagnes ainsi que la caution à présenter sont indiqués dans les tableaux en annexe ;
12. Cet avis de mise en vente peut être visité sur le site web de l'OBR www.obr.bi. Il est affiché aux tableaux d'affichage de l'OBR aux sites Virago et Emmaüs.

Pour plus d'information, appeler au 22 28 22 55 ou au numéro vert 500.

Fait à Bujumbura, le 25/11 / 2025



ANNEXES

N° de lot	Description	Quantité	Caution
1	Duanas	577	10 000 000
2	Duanas	577	10 000 000
3	Anningtex	534	10 000 000
4	Anningtex	534	10 000 000
5	Anningtex	540	10 000 000
6	Malewa	148	4 000 000
7	Super HANICO	577	10 000 000
8	Super HANICO	577	10 000 000
9	Demi	268	6 000 000
10	Demi super	28	3 000 000
	Grand de grand original	2	
	Super VILISCO	24	
	Petit Hollandais	34	
	Pagnes demi (doubles)	8	
11	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
12	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
13	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
14	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
15	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
16	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
17	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
18	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
19	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
20	GASHWASHWA	1 000	10 000 000
21	GASHWASHWA	1 079	10 000 000
Total		15 507	